



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature du contrat de développement : Les Ports de Strasbourg et les collectivités territoriales, œuvrent ensemble pour le développement économique et la transformation écologique et énergétique du territoire.

Ce jour, Claire Merlin, Directrice des Ports de Strasbourg, Anne-Marie Jean, Présidente de l'établissement portuaire, Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg, Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, ont signé un nouveau contrat de développement, partenariat opérationnel, novateur et ambitieux pour le territoire. Ce contrat organise l'action des signataires du Pacte pour garantir et bâtir un développement harmonieux des activités portuaires et urbaines. Il porte trois enjeux majeurs pour le port : la relation ville-port, le développement économique, la transformation énergétique et environnementale.

Un contrat de développement renouvelé, plus opérationnel, plus engageant pour répondre ensemble aux défis et enjeux croisés.

Forts d'une collaboration opérationnelle efficace et renouvelée ces derniers mois, et du bilan du précédent contrat de développement datant de 2011 (qui visait à définir conjointement le développement des projets urbains projetés à l'interface de l'espace portuaire, et les développements portuaires de la 1^{ère} zone d'activités du Grand Est) et compte tenu des enjeux et défis actuels portés et partagés par les signataires notamment en matière de développement économique et de transition écologique et énergétique, les partenaires ont souhaité renforcer et élargir les sujets traités par le contrat de développement et intégrer la Région, partenaire clef du port et des collectivités sur les sujets traités par ce contrat.

En effet, compte tenu de ses compétences en matière économique et d'aménagement, et afin de prendre en compte l'échelle d'intervention des Ports de Strasbourg sur 100 km de façade rhénane, la participation de la Région Grand Est a été une évidence pour les contributeurs.

Les éléments de politiques publiques nationales et européennes, s'invitent également dans ce contrat, comme **les obligations du Green Deal Européen qui s'imposeront aux collectivités locales, lesquelles** visent à réduire de 90 % les émissions des transports d'ici à 2050 et à augmenter le transport par voies navigables intérieures de 25 % d'ici 2030 et de 50 % d'ici 2050 (année de référence 2015).

L'enjeu global est d'arrêter un plan d'action opérationnel et robuste, proposant, le renforcement de la zone industrialo-portuaire (ZIP) et de ses terminaux multimodaux nord et sud, un positionnement affirmé en matière d'innovation et de transition énergétique au service de la ZIP et de la métropole, avec une prise en compte des enjeux climatiques et écologiques, au service de la construction d'espaces « port-ville » multifonctionnels, sécurisés et qualitatifs.

La relation ville-port

Strasbourg est une ville portuaire multiséculaire qui s'impose comme un **pivot de la logistique métropolitaine**. Son rôle de facilitateur et sa fonction d'interface entre la ville, la région et le couloir rhénan a historiquement garanti son attractivité commerciale. Cette **activité portuaire a dû s'adapter au fil du temps aux évolutions économiques, politiques, climatiques** et n'a cessé de se développer pour participer à faire de Strasbourg un grand centre économique, culturel et politique, terre d'humanisme et d'échanges doté du **2^{ème} port fluvial de France**.

Pour valoriser cette réalité portuaire, le nouveau contrat de développement prévoit notamment :

- La **reconnaissance du port comme zone industrielle** dans sa globalité (besoins, nuisances maîtrisées, risques identifiés, bénéfices pour les citoyens, rôles majeurs pour la cité, etc.),
- **L'association du port aux démarches de planification urbaine** (SRADET, SCOT, PLU, plan-guide des projets urbain) et l'engagement par le port d'une démarche de planification portuaire associant les collectivités.

Le développement économique

Les Ports de Strasbourg accueillent **500 entreprises** à vocation principalement logistique et industrielle et génèrent **23 000 emplois directs et indirects**. Rien qu'à Strasbourg, 9% des habitants travaillent pour une entreprise portuaire.

En 2022, le chiffre d'affaires généré sur le territoire portuaire est de 4 milliards d'euros. Ce rôle majeur pour l'économie nécessite à la fois **exemplarité et engagement**.

À travers le contrat, les collectivités souhaitent :

- **Soutenir le rôle d'aménageur** du port et son dispositif de location de terrains au bénéfice des entreprises souhaitant développer une activité et de l'emploi dans la métropole,
- **Préserver et valoriser les fonctionnalités ferroviaires** du port, actuellement doté de la 1^{ère} gare fret d'Alsace avec 17 navettes ferroviaires hebdomadaires et une perspective de doublement à horizon 2030,
- **Garantir sur le long terme la vocation multimodale du Port**, de Lauterbourg à Marckolsheim, au profit de la façade fluviale de l'Est de la France,
- **Développer une accessibilité tous modes, performante et efficiente de la zone portuaire, passant notamment par le développement du ferroviaire et du fluvial, et par un trafic routier moins émetteur, permettant de s'inscrire dans les objectifs de la ZFE-mobilité**. Un travail spécifique est engagé et doit se poursuivre pour permettre au port de bénéficier de deux accès routiers de desserte, géographiquement répartis, efficaces et économiquement performants.
- **Reconnaître l'importance de l'activité de tourisme fluvial** développé par le Port au bénéfice du rayonnement du territoire dans une logique de tourisme soutenable et maîtrisé permettant d'accueillir 2003 journées d'escales en 2023 soit 306 471 passagers.

La transformation énergétique et environnementale

Pionniers dans leur gestion vertueuse des ressources, les Ports de Strasbourg ont acquis **une solide expérience en matière d'écologie industrielle**. Soutenue par les collectivités, la démarche de Coopérations Locales et Environnementales en Synergies des Ports de Strasbourg (CLES) a fêté ses 10 ans en 2023. La mise en relation des entreprises et le travail sur près d'une vingtaine de synergies en économie circulaire a permis, par exemple, de voir émerger la société R-PAS.

R-PAS associe RCUA, les Ports de Strasbourg et la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'étude, la conception, la réalisation technique et le financement d'installations de production, de récupération, de transport et de distributions de **chaleur récupérée auprès des industriels du Port**. Il est opérationnel depuis 2021. Concrètement, c'est **l'équivalent de 65 000 logements** qui seront à terme raccordés au réseau de chaleur décarboné du port : piscine du Wacken, quartier Coop, Clinique Rhéna, etc.

Pour l'avenir, les partenaires ont acté la poursuite de leur soutien sur le long terme à :

- la démarche d'écologie industrielle CLES,
- la plan de déplacement sobre et efficient des entreprises des Ports de Strasbourg PEPS,
- la construction continue du réseau de pistes cyclables, actuellement doté de 10 km de voies,
- le déploiement du réseau de chaleur R-PAS,
- la recherche de solutions énergétiques alternatives au travers d'études conjointes sur le développement du photovoltaïque et de l'éolien,
- l'émergence des carburants alternatifs en lien avec une concertation sur la Zone à Faibles Emissions,

- la mise en place d'actions coordonnées en matière de protection de la biodiversité.

Pour une durée de 6 ans, les signataires s'engagent à décliner de façon opérationnelle les actions présentées ci-dessus et publieront chaque année une feuille de route dressant les priorités.

« L'histoire de Strasbourg et de son port sont intimement liées. Ce nouveau contrat de développement et de transition permet de définir et mettre en œuvre une vision stratégique indispensable pour l'avenir de la 1ère zone d'activités économique du Grand Est. Il nous permet de concilier les enjeux économiques et écologiques en consolidant nos actions pour faire des Ports de Strasbourg un espace européen exemplaire, multimodal et décarboné. En posant comme premier pilier de notre action commune la relation ville-port, nous souhaitons renforcer notre action pour faciliter l'acceptabilité des activités portuaires dans la ville. » a déclaré Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg.

« Véritable poumon économique de l'Eurométropole, le port engendre 23 000 emplois directs et indirects et génère un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros. Il est donc essentiel pour nos collectivités de soutenir cette dynamique économique. Le port et ses entreprises sont aussi l'exemple même de la capacité à concilier économie et écologie. Ils sont l'exemple même de la capacité des entreprises et des zones d'activités à devenir des acteurs clés de la décarbonation de l'économie en portant des actions vertueuses qui s'inscrivent dans toutes les grandes stratégies menées par l'Eurométropole de Strasbourg, notamment le Plan Climat Air-Énergie et le Pacte pour l'économie locale durable » renchérit Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

« Le Port Autonome de Strasbourg est le 1er port du Grand Est : son rôle est donc majeur, et il doit symboliser la nouvelle politique ambitieuse de la Région, de l'État et de toutes les collectivités dans le domaine. 210 M€ dans le CPER Mobilités 2023-2027 sont d'ailleurs consacrés aux enjeux portuaires et fluviaux, comprenant notre soutien collectif et sans faille à la stratégie de développement du PAS. Ce contrat illustre donc toute la confiance que nous avons envers les équipes et les structures du port, pour conforter son statut de plateforme multimodale du transport national et européen », précise Franck Leroy, Président de la Région Grand Est.

À PROPOS DES PORTS DE STRASBOURG

2^e port fluvial de France, 1^{ère} gare fret d'Alsace, véritable plate-forme multimodale de transports, les Ports de Strasbourg représentent chaque année 7 millions de tonnes de trafic fluvial et près de 400 000 manutentions pour le trafic conteneurs.

Les Ports de Strasbourg sont au cœur des enjeux de transitions du territoire. Ils sont un **acteur majeur pour la massification des flux de marchandises** au niveau local et national et pour le report modal vers les transports ferroviaires et fluviaux, moins émetteurs. Ils jouent ainsi le rôle de façade maritime de l'Est de la France.

Ils sont aussi au cœur des enjeux de **décarbonation**, notamment au travers d'une démarche d'écologie industrielle, opérationnelle depuis près de 10 ans, et d'un réseau de chaleur de récupération actif depuis 2021.

Les Ports de Strasbourg allient développement économique et transition écologique. Ce sont ainsi 500 entreprises et plus de 10 000 emplois directs sur les différents sites des ports dans le Bas-Rhin (de Marckolsheim à Lauterbourg). Les Ports de Strasbourg disposent de deux filiales qui participent au dynamisme économique du territoire :

- Rhine Europe Terminals qui gère les terminaux conteneurs ;
- Batorama qui propose des circuits touristiques en bateau et représente la 1ère attraction touristique payante de la région.

Site internet : www.strasbourg.port.fr/ - Les offres d'emploi [ICI](#).

À PROPOS DE LA VILLE ET DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

La Ville de Strasbourg, capitale européenne, a une population de plus de 280 000 habitant-es. En tant que collectivité territoriale, elle exerce diverses compétences couvrant divers domaines tels que la culture, l'éducation, l'action sociale, la jeunesse, le sport, les espaces verts et les forêts, l'éclairage public, les mairies de quartier, l'état civil, le tourisme et la police municipale.

Composée de 33 communes et de plus de 505 900 habitant-es, l'Eurométropole de Strasbourg compte parmi les métropoles créées dans le cadre de la loi Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM). La collectivité bénéficie du statut d'Eurométropole ce qui renforce son rôle et sa "place particulière" à l'échelle internationale. L'Eurométropole de Strasbourg dispose de compétences particulières parmi lesquelles des compétences en matière d'aménagement de l'espace métropolitain dont :

- l'urbanisme opérationnel, le Plan Local d'Urbanisme et les réserves foncières
- les réseaux de télécommunications et l'aménagement numérique
- la voirie, les parcs de stationnement, et la mobilité.

L'Eurométropole de Strasbourg a adopté une approche proactive pour accélérer la transition écologique de son économie locale. Au cœur de cette démarche, le Pacte pour une économie locale durable se positionne comme un levier majeur, réunissant les acteurs économiques locaux autour des objectifs de développement durable (ODD) établis par les Nations Unies. Pour concrétiser cet engagement, l'Eurométropole s'appuie sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), un outil structurant la transformation écologique du territoire en fournissant un cadre d'actions, de suivi et d'évaluation. Cette approche est complétée par la labellisation "Territoire engagé pour la transition écologique" de l'ADEME, consolidant ainsi l'engagement en faveur d'une économie locale durable.

À PROPOS DE LA RÉGION GRAND EST

Au cœur des échanges entre l'Europe et les régions métropolitaines, le Grand Est représente un carrefour stratégique, traversé par plus de 1000 km de rivières et canaux navigables. En tant que 2^{ème} région fluviale de France, le dynamisme du territoire ne se mesure pas seulement à sa géographie privilégiée, mais également à la détermination de la Région à accélérer sa transformation.

La stratégie régionale aspire à propulser le Grand Est au rang de région à énergie positive et bas carbone, capitalisant sur ses atouts géographiques pour stimuler un développement durable, tout en améliorant l'efficacité énergétique de ses entreprises. Plaçant le transport fluvial au centre de ses préoccupations, la Région équilibre habilement les modes routier et ferroviaire. L'objectif est clair : fluidifier la chaîne logistique et hisser les ports du Grand Est, notamment le Port Autonome de Strasbourg, au sommet des plateformes multimodales européennes.

Contacts presse :

Ports de Strasbourg : Julie Tschamber – Cheffe de projet communication événementielle et Digitale
Tél. 03.88.21.74.71 – mobile 06.14.33.91.28 – mél. : j.tschamber@strasbourg.port.fr

Ville et Eurométropole de Strasbourg : Amandine Potier – Attachée de presse
Tél. 03 68 98 68 70 – mobile 06 31 16 28 51 – mél. : amandine.potier@strasbourg.eu

Région Grand Est : Julie Saucedo – Attachée de presse
Mobile 06 74 08 42 30 – mél. : julie.saucedo@grandest.fr